

Cet exposé fût entrecoupé de réponses aux questions et craintes des riverains : il a notamment été souligné la présence à « La Chevrue » d'un habitant équipé d'un pacemaker d'ancienne génération sensible aux rayonnements électromagnétiques.

Les riverains ont rappelé leur volonté du déplacement de l'antenne en dehors des zones d'habitation, en particulier le dépôt d'un « référé » devant le tribunal administratif de Châlons en Champagne qui seul, en fonction des arguments présentés par les deux parties, statuera sur la construction ou non de l'antenne.

Cette réunion a permis à chacun de s'exprimer, de trouver des pistes d'information et se forger un avis. A suivre.....

Pour en savoir plus :

Article Union du 27/03 :
http://www.lunion.presse.fr/index.php/cms/13/article/288281/ils_disent_non_a_la_future_antenne_telephonique

Cartographie des émetteurs et des mesures électromagnétiques en France :
www.cartoradio.fr

Agence nationale des Fréquences : www.anfr.fr :

Association nationale pour la sécurité sanitaire dans les technologies sans fils : <http://www.robindestoits.org/>

Fonctionnement des antennes relais :

http://www.electropollutions.eu/boutique/liste_produits.cfm?type=69&code_lg=lg_fr&num=6

Lotissement HANSEN : Un lotissement privé est en construction, rue de Choiset à la place de l'ancienne ferme d'Egard THUROT. Ce projet comprendra la construction de 8 pavillons clefs en mains destinés à la vente, dont certains sont encore disponibles. Renseignement auprès du promoteur Mr Hansen au 03 26 62 42 31.



Etat Civil

Naissances

Maxime de la HAMAYDE, le 23 avril 2009

Décès

Lydie BATTELLIER, le 26 mars 2009

Robert LOPPIN, le 14 avril 2009

Emmanuel PRULHIÈRE, le 17 avril 2009

Retrouvez-nous sur →

<http://loisyinfo.canalblog.com/>

e-mail : info.loisysurmarne@orange.fr

Informations pratiques

MAIRIE de LOISY sur MARNE

Du Lundi au vendredi : 18H à 19H

Le mardi et vendredi : 10H30 à 12H

Tel : 03 26 72 03 17

E-Mail :

mairie.loisysurmarne@wanadoo.fr

RELAIS FAMILLES et INFOS A.N.P.E

6 Rue du Met Jacquet

Mardi : 13H30 à 18H30

Mercredi : 9H à 17H

Vendredi : 9H à 18H30

Samedi : 9H à 12H30

Tel : 03 26 74 60 18

E-Mail :

relaisfamilles.loisysurmarne@orange.fr

DECHETTERIE

Horaires d'hiver : 1/10 au 31/03

Du Lundi au Vendredi :

10H à 12H et 14H à 17H

Samedi : 9H à 17H sans interruption

Dimanche : 9H à 12H

La déchetterie est fermée les jours fériés y compris les dimanches de Pâques et Pentecôte

En CAS de problème sur votre circuit EAU et ASSAINISSEMENT:

S'adresser à la Communauté de Communes

Adresse Bureau : 1 rue Jean JUIF à Vitry le François (en face de chez « ROCHA »)

Tel : 03 26 72 19 81

Relais POSTE

à la BOULANGERIE de Loisy

RAMASSAGE des ORDURES MENAGERES

Lundi et Vendredi pour les bacs roulants

Mercredi pour les sacs jaunes

ATTENTION sortir votre bac ou votre sac la veille à partir de 19H

Pas de ramassage les jours fériés

RAMASSAGE des OBJETS ENCOMBRANTS

Le 3e Jeudi du mois de Février, Juin et Octobre : Tous matériaux à base de ferraille, et tous les objets non recyclables (autres qu'ordures ménagères). Sauf : Gravats, cartons, matériaux de démolition (volets, fenêtres...), déchets industriels comme pare-brise, pneus, déchets verts.



Loisy - Info

Mai 2009

Journal Mensuel de notre commune,

Vie associative, délibérations, reportages et informations pratiques.

Edito :

Le 23 avril fût le premier anniversaire de la création du site internet de la commune <http://loisyinfo.canalblog.com>, depuis au fil des jours se sont 129 messages et articles qui ont été publiés, plus de 5200 connexions et 19 000 pages vues. Ce site, comme la bulletin d'information, c'est une poignée de bénévoles qui l'a réalisé et le fait vivre, parfois nous sommes présents pour capter l'information, mais malheureusement parfois nous passons à coté et nous vous prions de nous en excuser.

Pour le compléter vous pouvez faire parvenir des informations, reportages ou rendez-vous à partager, ceci notamment concernant le milieu associatif du village. Si ces informations peuvent concerner les habitants de notre village nous les publierons avec plaisir sur le site internet et dans notre bulletin papier mensuel, pour cela écrivez nous info.loisysurmarne@orange.fr ou déposez un article papier en mairie.

La commission information

Agenda du mois

5 mai 2009 - Débat « Comment comprendre l'adolescence à partir de l'enfant que l'on a été ? » animé par Rose SITA, proposé par Relais Familles - à 20h00 à la petite salle des fêtes de Loisy (rue de l'allée) - entrée gratuite - Renseignements au Relais Familles de Loisy sur Marne Tél. 03 26 74 60 18.

8 mai 2009 - Cérémonie au monument aux morts : Rassemblement devant la mairie à 9h30

16 mai 2009 - Concours de pêche : Organisé par la Truitelle - En bord de Guenelle à Drouilly - Inscription à 8h30 concours de 9h00 à 17h00 - Inscription 10€ adultes et 5€ enfants - Restauration sur place - Inscription possible au 03 26 74 56 93 (après 18h00) dès à présent pour les porteurs de la carte « La Truitelle » - Nombre de places limité

16 mai 2009 - Spectacle atelier Théâtre de Familles Rurales - à 20h30 à la salle des fêtes de Loisy - Entrée libre

22 mai 2009- spectacle intitulé "toc-toc" : proposé par familles rurales de Loisy sur Marne avec les comédiens amateurs du théâtre du Chêne Vert. C'est un spectacle basé sur les troubles obsessionnels compulsifs traduits avec humour et attendrissement - à 20h30 à la salle des fêtes de Loisy - Renseignements au Relais Familles de Loisy sur Marne Tél. 03 26 74 60 18.

Informations diverses

Recensement militaire : Les jeunes gens et jeunes filles nés du 1^{er} avril et le 30 juin 1993, et ayant atteint 16 ans doivent obligatoirement se faire recenser en mairie.

Apporter le livret de familles et une pièce d'identité.

Le certificat reçu sera à conserver précieusement pour présentation aux examens futurs.

RACING CLUB LOISY SECTION TENNIS. : Les inscriptions pour la saison 2009 sont à effectuer au relais familles (horaires en dernière page). Pour les anciens adhérents n'oubliez pas de ramener votre clef d'accès au terrain.

Des cours d'initiation et de perfectionnement seront proposés durant l'été.



Compte rendu du Conseil Municipal du 28 Avril 2009

Absents excusés : Michel POIRAT, Béatrice EHRMANN, Lucienne VIARD, Pascal BONETTI - Secrétaire de séance : Julie BRICHE

Le conseil municipal a décidé de

- Approuver le compte rendu de la réunion du 25 mars 2009
- Approuver le remplacement de la chaudière fuel du bâtiment Mairie par une chaudière à condensation gaz naturel. Une consultation d'entreprises est en cours
- Agrandir l'espace cinéraire au nouveau cimetière et de proposer au choix des habitants des caveaux et des cases de columbarium. La commission des bâtiments travaille sur le sujet.
- Réviser le coût des concessions de 100.00 € pour 30ans. Les tarifs entreront en vigueur à compter du 1^{er} juin 2009
- Accepter l'adhésion de la commune de Vavray le Grand au Syndicat des transports scolaires de Vitry-le-François
- Autoriser l'INRAP (Institut national de recherche archéologique préventive) à procéder aux travaux de fouilles archéologiques sur les parcelles ZS 15 et 18 appartenant à la commune
- Accepter la proposition d'achat de la parcelle de Mr Dautel pour un montant de 430 € + frais de notaire. Cette parcelle est située au passage à niveau de la Belle Epine entre le parking et la parcelle du campement Lenfant.
- Conclure un contrat pour la vérification annuelle des installations électriques des bâtiments communaux recevant du public
 - APAVE
 - BUREAU VERITAS
 - SOCOTEC : Retenu pour 1 148.16 € TTC par an
- Attribuer une subvention annuelle pour le refuge des animaux d'un montant de 200 €. Elle permet à la commune d'y placer des animaux errant sur son territoire
- Passer une convention d'occupation des locaux communaux avec chacune des associations de la commune
- Organiser la cérémonie d'hommage aux combattants, le 8 mai
 - 9 heures 30 – Rassemblement devant la mairie
 - 9 heures 45 – Dépôt d'une gerbe au monument aux morts
 - 10 heures 15 – Vin d'honneur à la salle des associations
- Accepter le devis pour installer l'éclairage public de la Ruelle Gourgançon
 - CEGELEC : 1 534.71 € TTC Retenu
 - VIGILEC : 1 677.99 € TTC
- Réguler l'illumination de l'église (temps de fonctionnement) : VIGILEC 1 025.00 €
- Stabiliser les 10 spots au sol au niveau église par des massifs béton pour la somme de 1 350 €

Le conseil municipal a pris connaissance

- Rapport phase I de l'étude de zonage de l'assainissement à Loisy s/Marne : état des lieux, des études complémentaires seront réalisées chez les particuliers
- Lotissement HANSEN, Rue de Choiset : Raccordement du réseau eaux pluviales de la voirie au réseau communal
- Antenne relais de la Chevrue : Réunion d'info Jeudi 30 avril 2009 à 18 heures 30 en mairie



Compte Rendu du Conseil de Communauté du 31 Mars 2009

Le conseil a pris connaissance des marchés sans formalités signés par le Président

- Fourniture d'un logiciel de système d'informations géographiques pour un montant de 27748,00 € HT avec le prestataire IMAGIS

Le conseil a pris connaissance

- Du recensement économique des marchés
- | | |
|----------------------------|----|
| de travaux : | 9 |
| de fournitures courantes : | 2 |
| de services : | 13 |
| Total : | 24 |



- De la dématérialisation des états de paie. Accord tripartite entre la communauté de communes, la trésorerie principale et la chambre régionale des comptes.

Cette solution représente :
1- Des économies d'impression
2- Une gestion plus simple des archives
3- Une réduction des délais de transmission

Le conseil communautaire a décidé :

- De créer la commission chargée de l'évaluation des transferts de charges pour statuer sur l'entrée de nouvelles communes dans notre communauté.

Siègeront : Mesdames : DOREMUS – SERRE – BLASQUEZ
PIOMBINI - FINUCCI

Messieurs : YON – BERNARD – FORMET - CONRAUX Gérard
LATREUILLE - FONTAINE – LUGNIER
CONRAUX Daniel - MALAISE

- D'adopter les budgets primitifs :

budget principal	12.493.167,00 €
service de l'eau	1.017.870,00 €
service de l'assainissement	11.026.533,00 €

Zone Vitry-Marolles	254.814,00 €
Service déchetterie	716.968,00 €
Z.a.c Loisy sur marne	3.847.045,00 €
Centre d'affaires	578.000,00 €

- De maintenir le taux de la taxe professionnelle unique à 11,45 %
- D'adopter le nouveau taux d'enlèvement des ordures ménagères à 9,96 %
- D'approuver les conventions d'occupation du domaine de réseau ferré de France pour la traversée par deux canalisations souterraines d'eaux pluviales pour la Z.A.C de Loisy sur Marne
- D'approuver le projet d'aménagement de la première tranche de la Z.A.C de Loisy et autoriser l'appel d'offres pour 6 lots :
 - a- terrassements généraux des voiries
 - b- Chaussées et réseaux divers
 - c- S.T.E.P
 - d- Aménagements paysagers
 - e- Rejet en Marne
 - f- Alimentation en eau
- De reconnaître d'intérêt communautaire la voie desservant plusieurs activités économiques dans le quartier des Indes à Blacy
- De reconnaître l'intérêt communautaire du projet de construction d'une nouvelle cuisine centrale à côté du collège Marcel Alin à Frignicourt
- D'autoriser le Président à verser une indemnisation de 43.900,00 € HT pour la maîtrise d'œuvre de l'aire de stockage des boues de la S.T.E.P de Vitry
- D'autoriser la société LECICO « ex Sarreguemines Bâtiment sanitaire » à déverser ses effluents dans le réseau communautaire d'eaux usées et autoriser le Président à signer la convention correspondante.

Rétrospectives du mois

Le symbole ☞ indique que l'intégralité de l'article est visible sur le site loisyinfo.canalblog.com

Réunion d'information antenne relais Orange : ☞ Mercredi 30 avril 2009 de 18h30 à 21h00 a eu lieu dans la salle de la mairie, une réunion d'information sur le projet d'implantation à Loisy sur Marne au lieu dit « La Chevrue » d'une antenne relais Orange. Cette réunion d'information a réuni une cinquantaine de personnes et des représentants de l'opérateur ORANGE. Elle a été provoquée par la municipalité suite à la formation d'un collectif d'habitants riverains contre ce projet (cf article UNION du 27/04/09). En préambule, le Maire rappela l'historique du projet : dépôt de la déclaration de travaux le 30/09/08 (projet non soumis à permis de construire), puis instruction par les services de l'urbanisme de la communauté de communes sous couvert de l'avis de la DDAS (qui donna son accord sous réserve que cette antenne relais respecte la réglementation). Le projet est autorisé par accord tacite depuis le 23/11/08.

Ensuite Mr FALALA et sa collègue Mme JAQUIN, représentants de l'opérateur ORANGE, exposèrent les caractéristiques techniques du projet. Ce dernier devrait générer un niveau d'ondes électromagnétiques largement inférieur à la réglementation, l'effet directionnel de l'émetteur situé à 28 m de hauteur générerait moins de rayonnement dans son environnement immédiat qu'à plusieurs centaines de mètres. Ces propos ont été étayés par résultats de mesures in situ sur des sites existants. Après mise en service, des mesures du rayonnement électromagnétique seront réalisées par un organisme indépendant accrédité COFRAQ et ANFR. (.../...)